

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DU MULERA.

N°150/fin.

Ruhengeri, le 17 mai 1923.

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance,
que Monsieur le Receveur des Impôts d'Usumbura nous a envoyé l'accus
de réception de l'envoi de fonds de 5839 fr. effectué en septembre 192
et dont question dans votre lettre N° 310 et 369/fin.

Le Délégué,
E. WOUTERS.

A Monsieur le Résident du Ruanda;

K I G A L I .

RUHENGARI



24070